conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **Silagum Comfort**

Date de révision: 17.05.2021 Code du produit: 5010 Page 1 de 5

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Silagum Comfort

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH

Rue: Elbgaustraße 248
Lieu: D-22547 Hamburg

Téléphone: +49. (0) 40. 84006-0 Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222

e-mail: info@dmg-dental.com Internet: www.dmg-dental.com

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eve Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

# Conseils de prudence

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

# Caractérisation chimique

Pâte

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Silagum Comfort

Date de révision: 17.05.2021 Code du produit: 5010

Page 2 de 5

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
68131-39-5	Fatty Alcohol Ethoxylate			< 2.5 %
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1; H318 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

### Après inhalation

non applicable

### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Traitement médical nécessaire.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Remarques générales

Porter un vêtement de protection approprié.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **Silagum Comfort**

Date de révision: 17.05.2021 Code du produit: 5010 Page 3 de 5

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

#### Protection de la peau

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Pas de risques spéciaux à signaler.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte

Couleur: caractéristique Odeur: caractéristique

#### Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial > 300 °C

d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: > 130 °C

Température d'auto-inflammation: > 400 °C

pH-Valeur (à 20 °C): non applicable

Hydrosolubilité: insoluble

Densité: 1,2 - 1,7 g/cm³

Densité de vapeur relative: > 1

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.

La décomposition s'opère à partir de températures de: 100 °C Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Formaldéhyde.

#### 10.5. Matières incompatibles

En cas de contact avec l'eau: Formation de: l'hydrogène.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

### **Silagum Comfort**

Date de révision: 17.05.2021 Code du produit: 5010 Page 4 de 5

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

l'hydrogène. Formaldéhyde.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicité aiguë

DL50: Rat 5000 mg/kg Irritation et corrosivité

> Effet irritant sur la peau : non irritant. Effet irritant sur l'oeil: irritant.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50: > 200 mg/l/96h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Préparation non contrôlée.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

180106

DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

# Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un

1 - présente un faible danger pour l'eau

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Silagum Comfort**

Date de révision: 17.05.2021 Code du produit: 5010 Page 5 de 5

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Modifications**

re-classification of GHS-CLP labeling (H319)

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)